

## **Anthony Crawford of Oakville Submission to Department of Finance’s Consultations September 29, 2017**

<http://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/FINA/Brief/BR9130835/br-external/CrawfordAnthony-e.pdf>

### **Title: The Magna Carta Loophole**

### **Subtitle: Bank System Solution to Twice Paid Tax Credit Windbill Conversions**

This Magna Carta Loophole essay describes how bank principles monetize tax scams for the rich. It refers to the Asset Backed Commercial Paper – ABCP conversion problem that Canadian taxpayers need more protection than income tax code adjustments provide.

Briefly, the Twice-Paid-Tax-Credit-Windbill, described from bank dictionaries, is a tax scam that defrauds income tax-credit savers of private wealth and taxpayer expenditures of public wealth using the same tax credit unnumbered financial instrument to profit in different capital markets, at the same time.

Canadian financial analyses circa 1990 estimated tax-shelters reduced Canadian revenue some \$8 billion each year.<sup>1</sup>

**WINDBILL** *Windmill, names sometimes given to accommodation bills;*<sup>2</sup>

**ACCOMMODATION BILL** *a bill of exchange endorsed by a reputable third party (called an accommodation party) acting as a guarantor, as a favor and without compensation. The bill then can be discounted on the financial strength of the guarantor who remains liable until the bill [tax bill] is paid. Also called accommodation note, accommodation paper, or (in the UK) Windbill;*<sup>3</sup>

**FICTITIOUS BILL** *‘accommodation bills’ also known as ‘fictitious bills,’ ‘kites,’ and ‘windmills’ and the persons who draw, accept, or indorse them are called ‘accommodation parties’.*<sup>4</sup>

President Trump with a billion income tax credit deficit dollars avoided paying Federal income tax some twenty years, and he said:

***“The wealth of our middle-class has been ripped from their homes and been redistribute all across the world.”***<sup>5</sup>

This Windbill analysis is based on the 2009 Government of Canada commissioned ABCP ‘Crisis in Canada’ Report by Prof John Chant of Simon Fraser University.<sup>6</sup> Prof Chant defines the \$112billion ABCP ‘Acquire-to-Distribute’ business model behind the 2008 Global Credit Crunch largest \$32billion bankruptcy of a financial conduit in Canadian history. And, Prof Larry Summers, President, Harvard University former US Treasury Secretary keynote addressed the 2014 Toronto Institute of New Economic Thinking – INET Conference about the ‘*Dark Side of Capital Mobility*’ concerning hundreds of billions of uncollected tax dollars in world fisces:

---

<sup>1</sup> Ref: William Krehm. A Power Unto Itself. Page 41, Neil Brooks, a tax specialist at Osgoode Hall Law School, has estimated that the government loses \$8 billion in revenue to questionable tax shelters every year.

<sup>2</sup> Ref: R. W. Jones, Thomson’s Dictionary of Banking, New Era Publishing WINDBILLS, WINDMILLS Page 656.

<sup>3</sup> Ref: Business Dictionary <http://www.businessdictionary.com/definition/accommodation-bill.html>

<sup>4</sup> Ref: Pitmans’ Bills, Cheques, and Notes, 1907. Accommodation Bills, Fictitious Bills Page 28

<sup>5</sup> ABC 15 Arizona News [www.youtube.com/watch?v=Irrd10JjkBA](http://www.youtube.com/watch?v=Irrd10JjkBA)

<sup>6</sup> Government of Canada study of the ABCP – Asset Backed Commercial Paper C\$32 billion largest bankruptcy of a financial conduit in Canadian history by Professor John Chant of Simon Fraser University, BC, for the ‘Expert Panel on Securities Regulation’.

**PROF LARRY SUMMERS**, “The American journalist Mike Kinsley put forth the doctrine that the real scandal isn’t usually the illegal things people do, it’s the things that are fully legal. And that is certainly true with respect to tax sheltering and overseas tax sheltering and tax sheltering by financial institutions. Tax shelters, tax arbitrage comes in forms that are mind numbingly complex. But, its essence is that you borrow money and you deduct the interest on your borrowing and you put the money somewhere where you earn interest and you don’t pay tax on the interest you earn. And, if you do those two things at the same rate and you can subtract you recognize you make a profit that’s equal to the tax rate times the interest rate on each dollar of your money. And, there’s no question that there’s a lot of that that goes on. There’s no question that but for successful rent seeking in individual countries there would be substantially less of it. There’s no question that to fully address it would require more international cooperation than we have now. And, there’s no question that it is a very serious problem, as I tried to convey when I spoke about the dark side of capital mobility. I have no doubt there are tens if not hundreds of billions of dollars that should be collected by the world’s fiscs <sup>7</sup> that are not, because of the kinds of tax arbitrage activities that you describe.” <sup>8</sup>

The issue of hundreds of billions of revenue losses monetized for cash through taxation was described as a financial miracle to those on the profit side of the tax-deductible-rental-income capital loss:

**Prof Tyson** “There is money involved. From a business point of view, why shouldn't lawyers, accountants and bankers try to make money? Taxpayers were allowed to apply losses from passive investments, like limited partner-ships, to offset large amounts of ordinary income from other sources. Using depreciation, investors could claim losses on investments that actually produced profits. The basis model involves limited partnerships that invested in assets like apartment complexes. Rental income would be more than offset by operating expenses, interest on the loan and depreciation, creating a loss the partners could use to eliminate tax on tens of thousands of dollars in other income. After five years, the complex would be sold at a profit. This is what I used to call a miracle.” <sup>9</sup>

The US Senate Permanent Subcommittee on Investigations questioned the legality of ‘Rent Seeking Tax Arbitrage’ schemes in 2005, reported and defined as follows:

“Limited partnerships invested in assets like apartment complexes. Rental income would be more than offset by operating expenses, interest on the loan and depreciation, creating a loss partners could use to eliminate tax on tens of thousands of dollars in other income. After five years, the complex would be sold at a profit.”

“The line between proper and improper shelters is so unclear that the IRS uses terms like ‘abusive’ to characterize unacceptable shelters rather than calling them ‘illegal’. But in a 2005 study, the Senate Permanent Subcommittee on Investigations described abusive shelters as ‘transactions in which a significant purpose is the avoidance or evasion of federal, state or local tax in a manner not intended by the law.’” <sup>10</sup>

**RENT SEEKING** *n.* the act of trying to improve personal income at the expense of someone else, rather than by increased work or productivity. This is a term used by some economists to describe the

---

<sup>7</sup> Ref Dictionary: Fisc n pl.–s a state or royal treasury. Ref: Webster’s Dictionary. Fiscal adj. of or pertaining to the public treasury or revenue: Ref: Collin’s Dictionary. Note: (Scotland) Fiscal n. treasurer, one who prosecutes for the Crown minor criminal cases.

<sup>8</sup> Ref: INET/CIGI Toronto Human After All Conference April 2014. Larry Summers address ‘Secular Stagnation’ April 12, 2014.

<sup>9</sup> Ref: Knowledge@Wharton Tax Shelters: Exotic or Just Plain Illegal? Miracle Workers Page 2

<sup>10</sup> Ref: <http://knowledge.wharton.upenn.edu/article.cfm?articleid=1419> Tax Shelters: Exotic or Just Plain Illegal? Miracle Workers

*processes through which individuals and corporations seek to use government to further their own interests and, in particular, to acquire streams of money (rents),*<sup>11</sup>

**TAX ARBITRAGE** *trading that takes advantage of a difference in tax rates or tax systems as the basis for profit,*<sup>12</sup>

**ARBITRAGE** *n. (commerce), the buying of goods in one place in order to sell them immediately in another at a higher price, the buying of bills of exchange or stocks and shares for the same purpose.*<sup>13</sup>

In Canada, the tax-credit cost of money was challenged in 2011 in the Federal Court of Canada that ruled against trial of an estimated trillion dollar cost of money behind doubtful income tax credits. The ruling questions the wisdom of Parliament using paying LIBOR for offshore bank loans to print onshore money instead of near zero Public Bank of Canada cost of money for earned income tax credits<sup>14</sup> and Court refers taxpayers to Members of Parliament to engage in public debate of government policy.

*The Canadian Auditor General is the Accountant who reviews the government's books. In his 1993 annual report he acknowledged that most of the government's debt consisted of interest charges. Thus in 1993, 91 percent of debt consisted of interest charges, the government would have a debt of only C\$37 billion (\$37,000,000,000) – very low and sustainable, just as it was before 1974. By 2012, the government had paid C\$1 trillion (\$1,000,000,000,000) in interest – twice its national debt...*<sup>15</sup>

The lower the interest rate cost of money before the 2008 crash – the less the impact of income tax-credit revenue shortfalls. Canadian rent-seeking tax arbitrage would have been less profitable than bank rigged LIBOR interest rates that maximized returns, as follows;

**LIBOR** – *London Interbank Offered Rate: the average interest rate estimated by leading banks in London that they would be charged if borrowing from other banks. LIBOR is widely used as a reference rate for many financial instruments in both financial markets and commercial fields around the world. In June 2012, multiple criminal settlements by Barclays Bank revealed significant fraud and collusion by member banks connected to the rate submission, leading to the LIBOR scandal.*<sup>16</sup>

My so-called 'Magna Carta Loophole Case Before the Court' is based on the 1215 'No Taxation Without Representation' principle that the 1694 Bank of England followed government policy to print money capitalized from the incorporated net worth of taxpayers bonded into service the tax-credit national debt cost of money behind the first private bank public deficit economy in the world.

The medieval bank system plan replaced tax paid tally-stick receipt interest free currency with tax in trust to collect for a private bank that printed signed promises to pay pound coins for pound notes that charged the rent interest public cost of money for unpaid tax bills as Bills of Exchange to use as legal tender.

Signed promises to pay money for Bank of England banknotes circulated through countrywide bank cash flows that coined gold standard fractional reserve capital movements through the bank system and revenue streams in tax budget accounts. Even today, government throne speeches still announce election promises in budgets after tax returns to public wealth that 'Bond' issues of unpaid tax bills continue in cash flows as money in circulation in deficit economies.

---

<sup>11</sup> Ref: Dictionary Central <http://www.dictionarycentral.com/definition/rent-seeking.html>

<sup>12</sup> Ref: The Free Dictionary: Tax Arbitrage. <http://financial-dictionary.thefreedictionary.com/Tax+Arbitrage>

<sup>13</sup> Ref: Webster's Dictionary 1988 Encyclopedic Edition. ARBITRAGE Page 47.

<sup>14</sup> William Krehm Verses The Bank of Canada. Federal Court of Canada File T-2010-11

<sup>15</sup> Ref: Ellen Brown, The Public Bank Solution. Third Millennium Press, 2013, Gross Canadian Federal Government debt 1867-2008. "From Sustainable to Unsustainable Debt." Page 207.

<sup>16</sup> Ref: Ellen Brown, The Public Bank Solution. Third Millennium Press, 2013, Glossary. LIBOR Page 433.

Real economy collective principle a central bank holds a social lien on national debt tax-value received is not the same as shadow banking Windbills, which are spiritual liens on notional debt-value deceived to raise credit on counterfeit, nothing received.

Tax-credit Windbills garnish gullible taxpayer income tax deductions that monetize fixed papered interest charged for Windbills laundered for cash through tax avoidance revenue shortfalls that conceal tax evasion public debt Treasury losses not reported in the budget.

Tax deductible Windbills yield interest until indebted Windbill *'Makers'* repay principal owed that nothing received to receipt Windbill *'Holders'* re-present signed promises to re-sue payment of private notional debt re-billed as public national debt re-coined from Treasury losses, which is down to Gullible Taxpayer Law:

***“Any taxpayer can sign a promise to pay money for a tax credit Windbill private imaginary dollar as a tax credit saver tax bill ‘Maker’ that a Treasury conversion reissues a public notional national debt real dollar to its ‘Holder’ in due course.”***

Neither the 1215 Magna Carta nor the 1882 Bills of Exchange Act defines law for bank control and in 2016 the Federal Court of Canada ruled against trial of tax arbitrage that the government still issues tax credits to financial institutions that profit from financial ruin and notional national debt.

***TAX LOOPHOLE, LOOPHOLE*** *an ambiguity, omission, or exception (as in a law or other legal document) that provides a way to avoid a rule without violating its literal requirements; especially, a tax-code provision that allows a taxpayer to legally avoid or reduce income taxes,*<sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> Ref: Black’s Law Dictionary Ninth Edition, LOOPHOLE Page 1028.

## Présentation d'Anthony Crawford d'Oakville pour les consultations du ministère des Finances le 29 septembre 2017

<http://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/FINA/Brief/BR9130835/br-external/CrawfordAnthony-f.pdf>

**Objet: La planification fiscale à l'aide de sociétés privées**

**Référence: Contributions aux consultations du ministère des Finances**

**Titre : L'échappatoire de la Magna Carta**

**Sous-titre: Solution systémique des banques aux conversions des effets de complaisance pour crédits d'impôt payés deux fois**

Cette présentation qui porte sur l'échappatoire de la Magna Carta décrit de quelle façon les principes bancaires monétisent les stratagèmes fiscaux au bénéfice des riches. Il porte notamment sur le problème de la conversion du papier commercial adossé à des actifs (PPAC) pour lequel les Canadiens ont besoin d'une protection plus forte que celle offerte par les rajustements apportés au code des impôts sur le revenu.

En bref, tels qu'ils sont décrits dans les lexiques bancaires, les effets de complaisance pour crédits d'impôt payés deux fois constituent une fraude fiscale, d'une part, à l'égard du patrimoine privé des épargnants qui bénéficient d'un crédit d'impôt et, d'autre part, à l'égard du patrimoine public formé par les contribuables. Cette fraude repose sur l'utilisation du même instrument financier de crédit d'impôt non numéroté en vue de la réalisation de bénéfices dans différents marchés financiers.

Selon les analyses financières canadiennes effectuées vers les années 1990, les abris fiscaux réduisent les revenus du Canada de près de huit milliards de dollars par année <sup>18</sup>.

**EFFET DE COMPLAISANCE**, également appelé *lettre, billet, papier ou traite de complaisance* <sup>19</sup>,

**LETTRE DE COMPLAISANCE**, *lettre de change endossée par un tiers de bonne réputation (appelé « complaisant ») qui agit comme garant accordant une faveur, sans rémunération aucune. La lettre de change peut être endossée en s'appuyant sur la solidité financière du garant qui demeure responsable jusqu'à ce qu'on ait acquitté la lettre de change [l'impôt à payer]* <sup>20</sup>,

**TRAITE EN L'AIR OU EFFET CREUX**, « *effet de complaisance* » qui porte aussi le nom de « *traite de complaisance* »; les personnes qui tirent, acceptent ou endossent ces traites sont les « *complaisants* » ou « *tirés* » <sup>21</sup>.

Le président Trump, qui a obtenu des crédits d'impôt d'un milliard de dollars pour échapper à l'impôt fédéral pendant près de vingt ans, a déclaré :

*« La richesse de notre classe moyenne lui a été volée dans ses foyers pour être redistribuée partout dans le monde »* <sup>22</sup>. » [TRADUCTION]

---

<sup>18</sup> William Krehm. A Power Unto Itself. Page 41, selon les estimations de Neil Brooks, fiscaliste de la Osgoode Hall Law School, le gouvernement perd huit milliards de dollars en revenus chaque année à cause d'abris fiscaux douteux.

<sup>19</sup> R. W. Jones, Thomson's Dictionary of Banking, New Era Publishing WINDBILLS, WINDMILLS, page 656 [TRADUCTION].

<sup>20</sup> Business Dictionary, <http://www.businessdictionary.com/definition/accommodation-bill.html> [TRADUCTION].

<sup>21</sup> Pitmans' Bills, Cheques, and Notes, 1907. Accommodation Bills, fictitious bills, page 28 [TRADUCTION].

<sup>22</sup> ABC 15 Arizona News, [www.youtube.com/watch?v=Irrd10JjkBA](http://www.youtube.com/watch?v=Irrd10JjkBA).

La présente analyse des effets de complaisance se fonde sur le rapport de 2009 commandé par le gouvernement du Canada qui a pour titre ABCP – Crisis in Canada et qui a été rédigé par le professeur John Chant, de l'Université Simon Fraser <sup>23</sup>. Le professeur Chant y définit le modèle d'affaires, d'une valeur de 112 milliards de dollars de PPAC, qui consistait à « acquérir pour distribuer » et qui est à l'origine de la plus grande faillite (32 milliards de dollars) d'un canalisateur financier dans l'histoire du Canada, au cours de la crise mondiale du crédit de 2008. Au sujet des centaines de milliards de dollars d'impôts non perçus par les autorités fiscales dans le monde, voici ce qu'a dit le professeur Larry Summers, président de l'Université Harvard et ancien secrétaire du Trésor, dans son discours de 2014 à la conférence du Toronto Institute of New Economic Thinking – INET portant sur le côté sombre de la mobilité du capital :

**PROFESSEUR LARRY SUMMERS:** « *Le journaliste américain Mike Kinsley a avancé la doctrine selon laquelle d'ordinaire, le vrai scandale ne réside pas dans les actes illégaux des gens, mais dans ce qui est pleinement légal. Et cela se vérifie certainement en ce qui a trait aux abris fiscaux, aux abris fiscaux outremer et aux abris fiscaux fournis par les institutions financières. Les abris fiscaux, l'arbitrage fiscal prennent des formes qui défient l'imagination. Mais, essentiellement, vous empruntez de l'argent, vous déduisez l'intérêt de vos emprunts et vous placez l'argent quelque part où des intérêts sont produits, mais vous ne payez pas d'impôt sur les intérêts perçus. Et si vous faites ces deux choses au même taux et que vous pouvez soustraire, vous vous rendez compte que vous faites un profit qui correspond au taux d'imposition multiplié par le taux d'intérêt sur chaque dollar de votre argent. Et il ne fait aucun doute que cela se produit couramment. Il ne fait aucun doute que sans ces activités lucratives de maximisation de la rente dans chaque pays, individuellement, cela se produirait beaucoup moins souvent. Il ne fait aucun doute que pour corriger pleinement ce problème, il faudrait que le niveau de coopération internationale dépasse celui que nous avons actuellement. Et il ne fait aucun doute que ce problème constitue un défi de taille, comme j'ai tâché de l'expliquer en parlant du côté sombre de la mobilité du capital. Je ne doute pas une seconde que des dizaines, voire des centaines, de milliards de dollars qui devraient être perçus par les autorités fiscales partout dans le monde <sup>24</sup> ne le sont pas, à cause de ces types d'activités d'arbitrage fiscal que vous décrivez <sup>25</sup>. » [TRADUCTION]*

La question des centaines de milliards de pertes de recettes monétisées pour des espèces sonnantes au moyen du régime fiscal a été présentée comme un miracle financier à ceux qui profitent de la perte en capital liée au revenu locatif déductible.

**Prof Tyson:** « *Il y a de l'argent en jeu. Dans l'optique des affaires, pourquoi les avocats, les comptables et les banquiers ne devraient-ils pas s'efforcer de faire de l'argent? Les contribuables étaient autorisés à déduire les pertes de placements passifs, comme des sociétés en commandite, pour contrebalancer de gros montants de revenu ordinaire d'autres sources. Au moyen de l'amortissement, les investisseurs pouvaient faire valoir des pertes sur des investissements qui, en fait, ont produit des bénéfices. Le modèle de base suppose l'utilisation de sociétés en commandite qui ont investi dans les biens tels que des ensembles d'habitations. Le revenu locatif serait plus que compensé par les dépenses*

---

<sup>23</sup> Étude du gouvernement du Canada sur le PPAC – la plus importante faillite de 32 milliards de dollars d'un canalisateur financier de l'histoire canadienne, le papier commercial adossé à des actifs, réalisée par le professeur John Chant de l'Université Simon Fraser de la C.-B. pour le groupe d'experts chargé d'examiner la réglementation des valeurs mobilières.

<sup>24</sup> Référence du dictionnaire : Fisc – n pl.–s a state or royal treasury [le trésor d'un État ou le trésor royal]. Réf : Dictionnaire Webster. Fiscal adj. of or pertaining to the public treasury or revenue [qui se rapporte au trésor public ou aux revenus de l'État] : Réf. : Collin's. Remarque : (Écosse) Fiscal n. treasurer, one who prosecutes for the Crown minor criminal cases. [Trésorier, personne qui poursuit en justice pour la Couronne dans les cas criminels de moindre importance].

<sup>25</sup> INET/CIGI Toronto Human After All Conference, avril 2014. Larry Summers aborde la question de la « stagnation séculaire », 12 avril 2014.

*d'exploitation, l'intérêt sur le prêt et l'amortissement, créant une perte que les partenaires pourraient utiliser pour éliminer l'impôt sur des dizaines de milliers de dollars de revenu d'autres sources. Au bout de cinq ans, l'ensemble d'habitations serait vendu à profit. Voilà ce que j'avais l'habitude d'appeler un miracle* <sup>26</sup>. » [TRADUCTION]

Aux États-Unis, le sous-comité permanent sénatorial des enquêtes a remis en question la légalité des stratagèmes d'arbitrage fiscal de maximisation de la rente en 2005, décrits comme suit:

«Les sociétés en commandite ont investi dans des biens comme des ensembles d'habitations. Le revenu locatif serait largement compensé par les dépenses d'exploitation, l'intérêt sur le prêt et l'amortissement, créant une perte que les partenaires pourraient utiliser pour éliminer l'impôt sur des dizaines de milliers de dollars de revenu d'autres sources. Au bout de cinq ans, l'ensemble d'habitations serait vendu à profit.

«La frontière entre les abris appropriés ou non est tellement brouillée que l'IRS utilise des mots comme 'abusif' pour décrire les abris inacceptables au lieu de parler d'abris 'illégaux'. Mais dans une étude de 2005, le sous-comité permanent du Sénat des États-Unis a décrit les abris abusifs comme des 'opérations dont un des objectifs importants est l'évitement ou l'évasion fiscale concernant les impôts fédéraux, de l'État ou municipaux, d'une façon qui n'était pas prévue par la loi' <sup>27</sup>. » [TRADUCTION]

**MAXIMISATION DE LA RENTE** *n.* *Le fait d'essayer d'améliorer son revenu personnel aux dépens du revenu d'une autre personne, au lieu d'augmenter le travail ou la productivité. Certains économistes utilisent cette expression pour décrire les processus au moyen desquels des personnes et des sociétés tentent d'utiliser le gouvernement pour promouvoir leurs propres intérêts, en particulier pour acquérir des sources de revenus (rentes)* <sup>28</sup>.

**ARBITRAGE FISCAL** : *Échanges de valeurs qui permet de profiter d'une différence entre les taux d'imposition ou les systèmes d'imposition comme base de profit*<sup>29</sup>.

**ARBITRAGE** *n.* (commerce) : *Achat de biens à un endroit pour les vendre aussitôt ailleurs à un prix plus élevé; achat de lettres de change ou de titres et d'actions dans le même but* <sup>30</sup>.

Au Canada, le coût de l'argent lié aux crédits d'impôt a fait l'objet d'une contestation devant la Cour fédérale du Canada en 2011 et celle-ci s'est prononcée contre la tenue d'un procès concernant le coût de l'argent associé à des crédits d'impôt douteux, estimé à mille milliards de dollars. La décision remet en question la sagesse du Parlement d'utiliser le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) pour des prêts bancaires outremer afin de frapper monnaie dans le territoire national au lieu de recourir au coût de l'argent à peu près nul de la Banque du Canada pour les crédits d'impôt sur le revenu gagné <sup>31</sup>, et la Cour renvoie les contribuables devant le Parlement pour amorcer un débat public sur la politique gouvernementale.

*Le vérificateur général du Canada est le comptable qui vérifie les livres du gouvernement. Dans son rapport annuel de 1993, il a reconnu que le plus gros de la dette du gouvernement consistait en frais d'intérêts. Ainsi, en 1993, la dette était composée à 91 % de frais d'intérêt, le gouvernement avait une dette de seulement 37 milliards de dollars canadiens (37 000 000 000 \$) – très faible et soutenable,*

<sup>26</sup> Knowledge@Wharton, Tax Shelters: Exotic or Just Plain Illegal? Miracle Workers, page 2,

<sup>27</sup> <http://knowledge.wharton.upenn.edu/article.cfm?articleid=1419> Tax Shelters: Exotic or Just Plain Illegal? Miracle Workers.

<sup>28</sup> Dictionary Central, <http://www.dictionarycentral.com/definition/rent-seeking.html> [TRADUCTION].

<sup>29</sup> The Free Dictionary, TAX ARBITRAGE, <http://financial-dictionary.thefreedictionary.com/Tax+Arbitrage> [TRADUCTION].

<sup>30</sup> Webster's Dictionary, édition encyclopédique de 1988. ARBITRAGE, page 47 [TRADUCTION].

<sup>31</sup> William Krehm c. La Banque du Canada. Cour fédérale du Canada, dossier T-2010-11.

*comme c'était aussi le cas avant 1974. Dès 2012, le gouvernement avait payé mille milliards de dollars canadiens (1 000 000 000 000) en intérêts – deux fois sa dette nationale [...]*<sup>32</sup>

Plus le coût de l'argent lié au taux d'intérêt était faible avant le krach de 2008 – plus l'impact du moins perçu en revenu lié aux crédits d'impôt sur le revenu était faible. L'arbitrage fiscal de maximisation de la rente au Canada aurait été moins profitable que les taux d'intérêt truqués du LIBOR qui maximisaient les rendements, comme suit :

**LIBOR** – (*London Inter-Bank Offered Rate*) Taux interbancaire offert à Londres : taux d'intérêt moyen estimé par les principales banques à Londres qu'on leur imposerait pour un emprunt auprès d'autres banques. Le LIBOR est largement utilisé comme taux de référence pour de nombreux instruments financiers tant dans les marchés financiers que dans les secteurs commerciaux partout dans le monde. En juin 2012, de multiples ententes de règlement par la banque Barclays dans des causes criminelles ont révélé l'étendue de la fraude et de la collusion entre les banques membres, relativement à la présentation des taux, ce qui a mené au scandale du LIBOR<sup>33</sup>.

La cause que j'expose et que j'ai appelée l'échappatoire de la Magna Carta face aux tribunaux se fonde sur le principe d'« aucune taxation sans représentation » de 1215, principe sur lequel s'est fondée en 1694 la Banque d'Angleterre pour appliquer la politique gouvernementale et imprimer de l'argent capitalisé à partir de la valeur nette constituée des contribuables, puis en intégrant au service le coût de l'argent de la dette nationale liée aux crédits d'impôt; cette politique est à l'origine de la première économie déficitaire dans le monde qui fait appel à des banques privées.

Le plan du système bancaire médiéval a remplacé le bâton de comptage qui tenait lieu de devise sans intérêt pour la comptabilisation de l'impôt payé, par l'impôt en fiducie à prélever pour des banques privées ayant signé des promesses de verser des pièces d'une livre sur présentation de billets d'une livre et imposant le coût public de l'argent de l'intérêt de la rente sur les factures d'impôt impayées, au moyen de lettres de change comme monnaie légale.

Les promesses signées de verser de l'argent sur présentation de billets de la Banque d'Angleterre ont circulé dans les flux de trésorerie bancaires à l'échelle du pays qui monnayait des mouvements de capitaux de l'encaisse fractionnaire de la norme « or », au moyen du système bancaire et des sources de revenus dans les comptes budgétaires des impôts. Même aujourd'hui, on annonce, dans les discours du trône des gouvernements, des mesures budgétaires issues de promesses électorales après intégration de l'impôt dans la richesse publique et après émission d'« obligations » prenant appui sur des factures d'impôt impayées qui se retrouvent dans les flux de trésorerie d'économies déficitaires.

Selon le principe d'économie collective réelle, toute banque centrale détient un lien social sur la valeur fiscale reçue de la dette nationale; il en va autrement des effets de complaisance d'un système bancaire parallèle, qui constituent des liens spirituels sur la valeur théorique non reçue d'une dette conçue de façon trompeuse pour hausser le crédit en s'appuyant sur la contrefaçon.

Les effets de complaisance arrimés à des crédits d'impôt garnissent les déductions fiscales des contribuables crédules, qui monétisent l'intérêt fixé sur les effets de complaisance frauduleusement recyclés et blanchis, en raison des manques à gagner résultant de l'évitement fiscal et dissimulant des pertes, pour le Trésor national, qui sont intégrées dans la dette publique, mais qui ne sont pas inscrites au budget. Les effets de complaisance déductibles du revenu imposable produisent de l'intérêt jusqu'à ce que leurs « fabricants » endettés remboursent le principal dû bien que rien ne soit reçu et que les « titulaires »

---

<sup>32</sup> Ellen Brown, *The Public Bank Solution*. Third Millennium Press, 2013, Gross Canadian Federal Government debt 18672008. « From Sustainable to Unsustainable Debt », page 207.

<sup>33</sup> Ellen Brown, *The Public Bank Solution*. Third Millennium Press, 2013, glossaire. LIBOR, page 433 [TRADUCTION].

des effets de complaisance présentent à nouveau des promesses signées en vue de se faire payer à nouveau la dette théorique privée, cette fois inscrite comme dette nationale publique provenant de pertes imputées au Trésor.

Dans mon dossier T007385 portant sur les crédits d'impôt sur une hypothèque de cinq millions de dollars d'une propriété vendue comme s'il s'agissait d'un investissement, je suis devenu un partenaire dans une affaire permettant d'épargner au moyen de crédits d'impôt personnels dans un stratagème d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. La commission secrète a préalablement accordé un prêt bancaire à l'extérieur du site, la clôture des prêts a lancé les flux de trésorerie d'épargne basée sur des crédits d'impôt, facturés par une banque comme s'il s'agissait de factures du partenariat hypothécaire sur lesquels j'ai payé l'intérêt du LIBOR, sur les manques à gagner des recettes fiscales par rapport à près de quinze millions ne figurant pas dans le budget sur la période de la rente de dix ans grevée par l'hypothèque. La rétention de la rente a provoqué le défaut de paiement de l'hypothèque assorti de ses effets de complaisance reposant sur un swap sur défaillance par défaut. Le fait de ne pas renouveler l'hypothèque grevée d'une rente de cinq millions de dollars a donné lieu à une procédure de recouvrement des effets de complaisance signés par la personne qui voulait faire des économies d'impôt, déjà remboursés une première fois par défaut dans un projet de « ventes-rachats » d'une propriété du FPI d'une valeur de dix millions de dollars, que la banque a facturée à nouveau pour la revente sur les marchés financiers tout en recouvrant les billets de demande de crédit bancaire signés par l'épargnant, par défaut, ainsi que les effets de complaisance de cet épargnant, et on a intenté des poursuites parce que le contribuable a accepté de rembourser un autre montant de cinq millions de dollars en argent comptant [...] ce qui représente le problème de conversion des effets de complaisance pour crédit d'impôt remboursé deux fois.

Ni la Magna Carta de 1215 ni la Loi sur les lettres de change de 1882 ne définissent de mesures législatives sur le contrôle des banques, et en 2016, la Cour fédérale du Canada a jugé irrecevable la cause d'arbitrage fiscal au sujet du fait que le gouvernement continue d'accorder des crédits d'impôt à des institutions financières qui profitent de désastres financiers et d'une dette nationale théorique.  
ÉCHAPPATOIRE

**FISCALE, ÉCHAPPATOIRE** : *ambiguïté, omission ou exception (par exemple dans une loi ou un document légal) qui permet de se soustraire à l'application d'une règle sans en violer les exigences explicites; il s'agit plus particulièrement d'une disposition du code fiscal qui permet à un contribuable d'éviter de payer l'impôt sur le revenu ou d'en réduire le montant*<sup>34</sup>.

Dans tout ce que j'ai décrit ci-dessus, j'ai fait une déclaration sous serment sur la fraude fiscale, en soutenant que l'absence de contrôle des transactions bancaires constitue une échappatoire fiscale, faute d'une loi sur les contribuables crédules :

***Tout contribuable peut signer une promesse de payer de l'argent en contrepartie de dollars privés fictifs issus de crédits d'impôt fondés sur un effet de complaisance, que le Trésor pourra reconvertir sous forme de dette publique nationale fictive qu'il renverra à son « titulaire » en temps voulu.***

J'ai envoyé une présentation PowerPoint à mon député pour lui dire que je réclame toujours un projet de loi d'initiative parlementaire pour l'adoption d'une loi sur les contribuables crédules, pour que des mesures de contrôle des opérations bancaires protègent les consommateurs de biens financiers contre les effets de complaisance liés aux crédits d'impôt payés deux fois.

---

<sup>34</sup> Black's Law Dictionary, neuvième édition, LOOPHOLE, page 1028 [TRADUCTION].